



Les ateliers participatifs du 08.06.2017  
Archiducs-nord/Gerfauts

ou

## **COMMENT DÉTRUIRE LE QUARTIER DES ARCHIDUCS en jouant de la participation citoyenne !**

Les responsables politiques et la SLRB ne comprennent ni ne veulent la véritable participation citoyenne. Ils refusent de nous considérer comme des partenaires responsables et constructifs, ils n'utilisent pas vraiment notre intelligence collective comme ils le prétendent dans leur publicité. Lors de ces ateliers participatifs le message était très clair : les autorités régionales et communales et la SLRB établissent un cadre DÉFINITIF, INDISCUTABLE ET NON NÉGOCIABLE : le nombre de logements et les lieux d'implantation principalement. La participation des citoyens se limite au choix de détails : équipements collectifs, commerces, aménagement des abords, etc ... Ils prétendent comprendre nos inquiétudes, ils ne réalisent pas le fossé qui les sépare des citoyens. Ils n'ont pas compris que le temps n'est plus où les citoyens délèguent à d'autres le soin de penser pour eux et de décider en leur nom : **les gouvernants décident, les gouvernés subissent, c'est révolu !** À la place, nous pensons que chaque citoyen responsable doit pouvoir agir et contribuer sa part, même modeste, à l'expression démocratique quotidienne.

Lors de ces ateliers, chaque table de discussion (6) était accompagnée de conseillers de la majorité, ce qui est inadmissible. Pour démontrer que les autorités et la SLRB se préoccupent de notre défiance exprimée dans notre courriel du 06.06.2017, une table de discussion sur le thème "comment rétablir la confiance des citoyens envers les autorités communales" était organisée. Notre réponse est claire et évidente :

### **RÉPONDEZ À TOUTES LES QUESTIONS POSÉES, ACCEPTÉZ LE VRAI DÉBAT, SUSPENDÉZ ET REVOYEZ LE PLAN LOGEMENT COMMUNAL dans son intégralité.**

Nous ne sommes pas opposés à la construction de logements mais pas de cette manière :

1. **l'absence d'étude d'incidences environnementales et urbanistiques** sérieuse avant l'élaboration du PLC prévoyant sur l'espace de 7/8 hectares autour du Square des Archiducs la construction de :
  - 240 logements et autant d'emplacements de parking,
    - certains en sous-sol (25 pour Archiducs-sud)
    - d'autres en aérien (**35** pour Archiducs-sud), **en zone de cours et jardins**, avec dérogation au RRU, par manque de budget selon les autorités et la SLRB. (La SLRB a un encours de 1,5 milliard d'€ -voir l'article publié dans Le Soir du 9 juin 2017-) repris sur notre site : <https://sites.google.com/site/mcboisfort/>
    - le projet Archiducs-nord prévoit près de 80 emplacements de parking : en sous-sol selon la SLRB. Le budget prévu sera-t-il suffisant pour réaliser un tel parking souterrain ? Ou bien, les riverains découvriront-ils lors de la prochaine enquête publique concernant la demande de permis d'environnement et d'urbanisme qu'une partie de ce parking sera aérien et/ou le nombre inférieur à celui annoncé, comme ce fut le cas pour le projet Archiducs-sud ?
  - + de 1200 m<sup>2</sup> d'infrastructures : crèche, cabinet médical, espace co-working, etc .;
2. **l'absence de prise en considération du contexte urbanistique existant** :
  - obsolescence et vide locatif du parc d'habitations sociales. (La SLRB possède pourtant un encours de 1,5 milliards d'€ - l'article paru dans Le Soir du 9 juin 2017-) (<https://mcboisfort.org/380-2/>)
  - existence d'autres terrains constructibles dans la commune : Av G. Benoît,
  - grand commissariat de police et les 170 policiers et ses visiteurs, sans aucun parking dédié,
  - immeuble Hector Denis bientôt rénové (44 logements), sans aucun parking dédié ;

- actuellement 60% de l'habitat du quartier est déjà public et locatif.

3. **la présentation en "saucissonnage" des 5 projets du PLC** permettant de minimiser l'impact environnemental final sur le quartier déjà saturé (voir la récente note de Bruxelles-Mobilité);
4. **le changement de destination, en cours de réalisation du PLC, du terrain à bâtir** devenu une exploitation agricole n'est pas sans conséquences. La majorité au pouvoir a décidé de défendre ce projet d'agriculture urbaine ... C'est une bonne initiative, et l'on constate que quand la majorité y trouve son avantage elle n'hésite pas à modifier son plan. Mais elle a, de ce fait, complètement modifié le Plan Logement Communal établi, avec les conséquences suivantes :
  1. Les constructions (70/80 logements) seraient/seront reportées sur le terrain Tritomas, ancien terrain de rugby devenu terrain à bâtir, appartenant au Floréal. Ainsi toutes les nouvelles constructions seront centrées sur le seul Square des Archiducs, site classé, zone de protection, voirie à bande unique, noeud important de la circulation locale et Bruxelles/Brabant-Wallon.
  2. **La durabilité et la pérennité du projet d'agriculture urbaine** et de cohésion sociale en plein essor répondant aux objectifs du Plan Nature fixé par la Région de Bruxelles-Capitale et que nous approuvons, ne sont juridiquement pas assurées à cause des conditions liées à l'acte de cession du terrain par le CPAS de Bruxelles (l'obligation de construire des logements sociaux).
  3. Existe-t-il des demandes de modifications au PRAS, un nouveau PPAS ? Dans la négative, lors d'une nouvelle législature le terrain pourrait-il retrouver sa destination première et de nouveaux logements continueraient-ils à y voir le jour ... ce qui porterait le total des nouveaux logements dans le petit quartier des Archiducs à plus de 300 ?

Les modifications importantes voulues par la majorité au pouvoir et discutées lors de la réunion de "Concertation Logement", du 17 février 2016 à laquelle aucun mandataire communal de l'opposition ni aucun riverain n'ont été conviés, justifient une révision complète du Plan Logement Communal et une suspension du projet Archiducs-sud.

**Le manque d'étude d'incidences, les modifications importantes (Champ des Cailles) réalisées au Plan Logement Communal le rendent obsolète, précaire et caduc.**

**Vous voulez vraiment rétablir la confiance des citoyens envers les autorités publiques et la SLRB ? C'est le moment de nous le démontrer !**

**Le Mouvement Citoyen Boitsfortois**

**email: [mcboitsfort@gmail.com](mailto:mcboitsfort@gmail.com)**

N.B. : Texte envoyé au Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du logement, de la qualité de la vie, de l'environnement et de l'énergie, aux membres des Collège et Conseil communaux de Watermael-Boitsfort, à la SLRB, à "habitat-participation,

**Plus d'infos** sur le site internet du  
Mouvement Citoyen Boitsfortois  
[mcboitsfort.org](http://mcboitsfort.org)